



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 93/3

Le 27 janvier 1993

Délimitation maritime dans la région située entre
le Groenland et Jan Mayen (Danemark c. Norvège)

Déroulement et clôture des audiences

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Les audiences publiques que la Cour a tenues en l'affaire de la Délimitation maritime dans la région située entre le Groenland et Jan Mayen (Danemark c. Norvège) à partir du 11 janvier 1993 se sont achevées aujourd'hui, 27 janvier 1993.

*

Pendant le premier tour de plaidoiries, qui a eu lieu du 11 au 21 janvier, des exposés ont été présentés :

- au nom du Danemark, par MM. Tyge Lehmann et John Bernhard, agents du Danemark; M. Per Magid, agent et avocat; MM. Eduardo Jiménez de Aréchaga et Derek W. Bowett, conseils et avocats; M. Finn Lynge, Mme Kirsten Trolle et M. Milan Thamsborg, conseils et experts;

- au nom de la Norvège, MM. Bjørn Haug et Per Tresselt, agents et conseils de la Norvège; et par MM. Ian Brownlie, Keith Highet et Prosper Weil, conseils et avocats.

Le Vice-Président Oda a posé des questions aux agents des deux Parties.

*

Le second tour de plaidoiries a eu lieu du 25 au 27 janvier. Ont pris la parole :

- au nom du Danemark, M. Tyge Lehmann, agent du Danemark; M. Per Magid, agent et avocat; M. Derek W. Bowett, conseil et avocat; et M. Finn Lynge, conseil et expert;

- au nom de la Norvège, MM. Bjørn Haug et Per Tresselt, agents et conseils de la Norvège; et MM. Ian Brownlie et Prosper Weil, conseils et avocats.

Les agents du Danemark et de la Norvège ont donné lecture des conclusions finales de leurs gouvernements.

*

Les plaidoiries étant terminées, la Cour va maintenant entamer son délibéré.

La date de l'audience publique à laquelle il sera donné la lecture de l'arrêt sera annoncée dans un communiqué de presse.
